



LE PHARMACIEN DISTRIBUTEUR DE LA NALOXONE

Optimiser le processus de la distribution de deux formats d'un antidote aux surdoses d'opiacés par le pharmacien en officine

Comité régional des services pharmaceutiques de Montréal

Table des matières

LEXIQUES	1
1. ÉTAT DE SITUATION AU QUÉBEC	2
2. QUI EST ADMISSIBLE AU PROGRAMME ?	2
3. PROCÉDURE DE DISTRIBUTION DE LA NALOXONE.....	3
4. À QUI PROPOSER LA NALOXONE ?	3
5. FORMATIONS DISPONIBLES	4
6. DIFFÉRENCES ENTRE LA NALOXONE INTRAMUSCULAIRE ET INTRANASALE.....	5
7. CONTENU DES TROUSSES.....	6
8. COMMENT FACTURER À LA RAMQ.....	7
9. COMMANDER LES ÉLÉMENTS DE LA TROUSSE	9
10. ENSEIGNEMENT AU PATIENT.....	9
11. FOIRE AUX QUESTIONS	11
12. AUTRES RESSOURCES	12
13. RÉFÉRENCES	13
ANNEXE 1: COUPON-RÉPONSE POUR INSCRIRE UNE PHARMACIE AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES ENDROITS OÙ OBTENIR DE LA NALOXONE.....	14
ANNEXE 2 : FICHE D'INSTRUCTION POUR LA NALOXONE INTRAMUSCULAIRE – INESSS	16
ANNEXE 3: FICHE D'INSTRUCTION POUR LA NALOXONE INTRANASALE - INESS	17
ANNEXE 4: FICHE DE SUIVI POST-UTILISATION DE LA NALOXONE - DRSP	18

Lexiques

DRSP :	Direction régionale de santé publique
INSPQ :	Institut national de santé publique du Québec
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NAM :	Numéro d'assurance maladie
Narcan :	Naloxone intranasale
RAMQ :	Régie d'Assurance Maladie du Québec
RRSS :	Répertoire des ressources en santé et services sociaux

1. État de situation au Québec

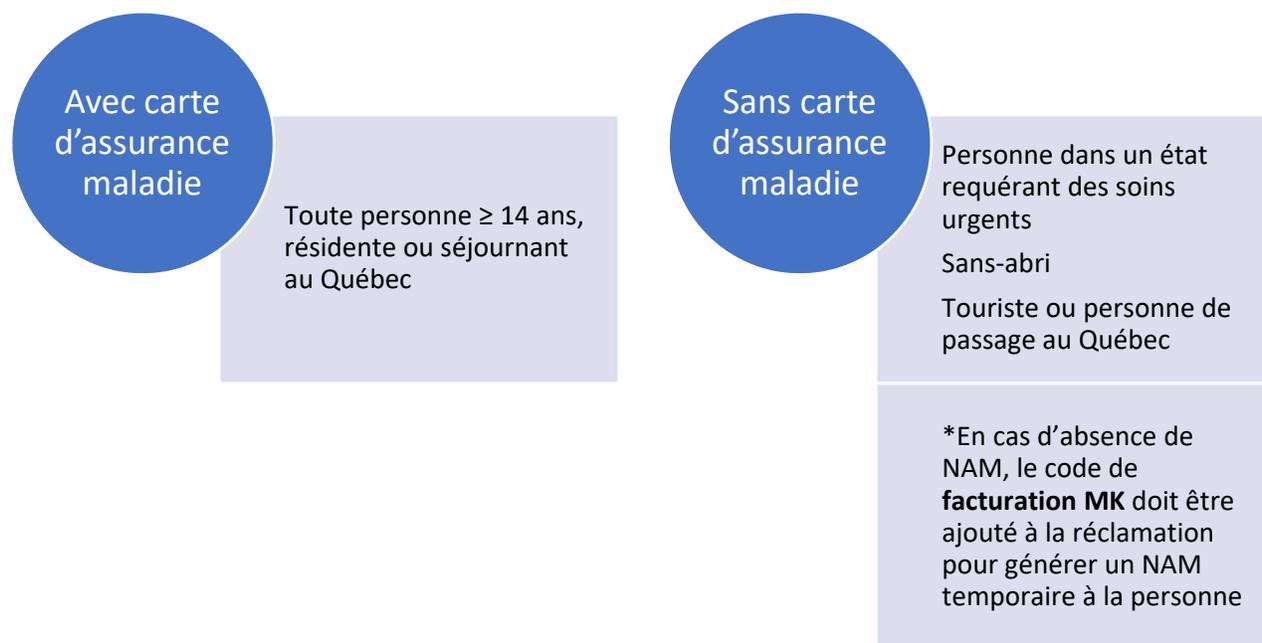
La facilité d'accès à la naloxone fait partie de la stratégie nationale pour adresser la crise des surdoses aux opioïdes. Le programme montréalais de distribution de naloxone a d'abord été mis en place en 2015 par une ordonnance collective signée par le Directeur de santé publique de Montréal. Il a été élargi par une ordonnance collective provinciale en mai 2017 et une gratuité totale en novembre 2017. Finalement, le MSSS permet l'accès gratuit du vaporisateur nasal de naloxone, Narcan, à partir de mai 2018. **Aucune ordonnance n'est requise pour la distribution de la naloxone puisque celle-ci fait partie des médicaments en vente libre sous annexe II.**

En avril 2018, le gouvernement a étendu la distribution par une nouvelle approche, soit la redistribution de naloxone par 15 organismes communautaires de l'île de Montréal, dans l'optique de rejoindre des patients peu enclins à s'en procurer en pharmacie. Ces 15 organismes communautaires doivent se procurer leur naloxone à partir des départements de pharmacie des centres hospitaliers de la région. Sinon, un travailleur d'un organisme communautaire non ciblé par cette entente peut se procurer de la naloxone dans une pharmacie communautaire. Il est essentiel de faire l'enseignement sur son usage auprès de l'intervenant.

2. Qui est admissible au programme ?

Les coûts de la naloxone et de ses fournitures sont remboursés par la RAMQ au nom de l'utilisateur (trice) d'opioïdes ou de la tierce personne pouvant intervenir auprès d'une personne utilisatrice. Les personnes suivantes sont admissibles au programme de gratuité du médicament naloxone et de certaines fournitures :

Tableau 1 : Personnes admissibles au programme de gratuité



3. Procédure de distribution de la naloxone

Lorsqu'une personne se présente à votre pharmacie pour obtenir de la naloxone, voici les étapes à suivre :

Tableau 2 : Procédure pour distribution de la naloxone par un pharmacien communautaire

1. Ouverture du dossier

- Création du dossier au nom de l'utilisatrice ou de l'intervenant
- Ajouter le numéro de RAMQ
- Si pas de numéro de RAMQ, information nécessaire: nom, prénom, date de naissance, sexe

2. Demande de la préférence pour la naloxone désirée

- Disponible en intramusculaire (IM) ou intranasale (IN)

3. Entrée au dossier des produits

- Utiliser les codes correspondants selon la situation (citoyen/non-citoyen, utilisateur/intervenant)

4. Vérification de la trousse remise

- Doit contenir tous les éléments nécessaires
- Valider la date de péremption

5. Enseignement

4. À qui proposer la naloxone ?

Tableau 3 : Gens à qui proposer la naloxone

Patients à risque de surdose	Intervenants
<ul style="list-style-type: none">•ATCD de surdose d'opioïde ou de trouble de l'usage des opioïdes•Utilisateurs de drogues injectables ou de drogues de rue•Patients sous thérapie de substitution des opioïdes•Prise quotidienne d'une dose élevée d'opioïde ($\geq 50\text{mg}$ d'équivalent morphine)•Utilisation de >2 opioïdes différents (<i>combinaison de courte et longue action, voies d'administrations distinctes, combinaison de molécules</i>)•Utilisation concomitante d'opioïde et d'autres dépresseurs du CNS (<i>alcool, benzodiazépine, etc.</i>)•Utilisation d'opioïde en présence de comorbidités (<i>MPOC, apnée du sommeil, IRC, insuffisance hépatique, obésité</i>)	<ul style="list-style-type: none">•Membres de la famille•Amis•Proches aidants•Voisins•Gardes de sécurité•Travailleurs de proximité•Etc...

5. Formations disponibles

Pour les professionnels

La formation n'est pas obligatoire pour faire la distribution de la naloxone en pharmacie communautaire, mais est très fortement recommandée.

- Formation naloxone intranasale (Narcan)
 - <https://www.narcannasalspray.ca/fr-CA>
 - Informations sur son usage avec vidéo de 5 minutes
- Formation AQPP
 - Présentation diffusée par l'AQPP : <https://www.aqpp.qc.ca/renseignements-pratiques/naloxone>
 - S'adresse spécifiquement aux pharmaciens et couvre l'ensemble de l'information nécessaire et pertinente

Pour le public

- Formation INSPQ
 - <https://www.inspq.qc.ca/surdoses-opioides/administrer-la-naloxone>
 - Vidéos d'une durée de 4 minutes sur l'administration de la naloxone par voie intranasale et intramusculaire

6. Différences entre la naloxone intramusculaire et intranasale

Tableau 4 : Différences entre naloxone intramusculaire et intranasale

	Intramusculaire	Intranasale
Dose	0.4mg (dans 1 mL)	4mg/vaporisateur
Délai d'action	3-5 minutes	
Durée d'action	Courte, peut nécessiter administration subséquente	Plus longue que IM, mais peut répéter si besoin
Biodisponibilité	100% (peut être plus faible selon perfusion du muscle)	~ 50%
Administration	<ol style="list-style-type: none"> 1. Casser l'ampoule ou retirer le bouchon de la fiole 2. Aspirer l'ensemble de la solution dans la seringue rétractable fournie 3. Injecter à 90° dans un muscle (cuisse/bras) NB: ne pas préparer les seringues d'avance!	<ol style="list-style-type: none"> 1. Coucher la personne sur le dos et incliner sa tête vers l'arrière 2. Insérer le vaporisateur dans une narine puis appuyer fermement sur le bouton avec le pouce. 3. Alternier les narines si besoin de plus d'une dose
Effets secondaires	Symptômes de sevrage Douleur au site d'injection	Symptômes de sevrage plus sévères qu'avec l'IM (concentration de naloxone sanguine atteint un plus haut pic qu'avec la forme IM)
Intervalle entre les doses	3 minutes (alternier le muscle si possible)	3 minutes (alternier la narine pour chaque dose)
Contre-indications relatives	Grossesse : N'utiliser que si nécessaire	Grossesse : N'utiliser que si nécessaire Anomalies nasales* : préférer forme IM si possible, mais utiliser IN si seule disponible Rigidité musculaire : bascule du cou potentiellement difficile
Conservation	15-25°C, peut supporter 40°C sur de courtes périodes. Ne doit pas geler.	
Avantages	Symptômes de sevrage moins importants pour personnes présentant une dépendance aux opioïdes	Utilisation simple Moins de manipulations Ne nécessite pas de seringue
Désavantages	Nécessite la manipulation de seringues	Risque plus important de symptômes de sevrage
À qui le proposer	Patients/intervenants habitués à la manipulation de seringue Consommateurs réguliers de grande quantité d'opioïdes	Patients/intervenants n'utilisant pas régulièrement des seringues Patients/intervenants en contact avec des drogues non injectables

*Anomalies anatomiques, congestion importante, utilisation régulière de cocaïne intranasale

7. Contenu des trousse

Il est fortement conseillé de distribuer la naloxone en forme de trousse qui contiennent les fournitures requises pour intervenir dans une situation de surdoses d'opioïdes. Ces trousse sont disponibles préassemblées chez plusieurs grossistes. Sinon, il y a possibilité d'assembler manuellement les trousse en pharmacie en s'assurant de servir l'ensemble des éléments nécessaires (voir tableau 5).

Il est à noter que la trousse de naloxone intramusculaire disponible commercialement contient deux formats de naloxone injectable (fioles ou ampoules) tandis que la trousse de naloxone intranasale ne contient pas les vaporisateurs et celles-ci doivent être ajoutés à la trousse avant de la servir. Il y a possibilité d'ajouter des formats supplémentaires de naloxone dans les trousse jusqu'à concurrence de 8 formats par service.

Nous recommandons que les trousse contiennent les éléments ci-dessous :

- **Seringues avec aiguille rétractable** : permet une administration de la naloxone injectable sans risque de piqûre pour l'intervenant ;
- **Masque** : utilisé pour effectuer les manœuvres de réanimation cardio respiratoires ;
- **Tampons alcoolisés** : pour casser l'embout de l'ampoule naloxone et désinfecter le site d'injection ;
- **Fiche INESSS** : aide-mémoire sur l'administration de la naloxone selon la voie choisie.
 - Intramusculaire
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Medicaments/Naloxone_INJ_12-FR.pdf
 - Intranasale
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Medicaments/Naloxone_NAS_12-FR.pdf
- **Fiche de suivi** : afin de continuer à colliger les informations concernant l'utilisation de la naloxone, il est conseillé de remettre la fiche de suivi en annexe 3 de la Direction régionale de santé publique de Montréal. Le formulaire complété est envoyé par télécopieur au 514 528-2461 (télécopieur confidentiel) ou par courriel à intoxicationdrogue@santepub-mtl.qc.ca ;
- **Date d'expiration** : il est conseillé d'inscrire la date d'expiration sur l'étiquette de la trousse.

Tableau 5 : Recommandation du contenu nécessaire dans les troussees naloxone

Trousse intramusculaire	Trousse intranasale
<ul style="list-style-type: none">• 2 fioles ou ampoules de naloxone• 2 seringues avec aiguille rétractable jetable• 2 gants• Masque• Tampons alcoolisés• Fiche de l'INESSS• Fiche de suivi• Date d'expiration	<ul style="list-style-type: none">• 2 vaporisateurs intranasal Narcan• 2 gants• Masque• Fiche de l'INESSS• Fiche de suivi• Date d'expiration

8. Comment facturer à la RAMQ

Le programme de facturation diffère si la personne demandant la naloxone est une utilisatrice (**programme 8K**) ou est une personne aidante (**programme 8L**).

Un maximum de 4 troussees et/ou 8 formats de naloxone par service est permis, dans le but d'éviter la distribution en gros. Il est recommandé d'offrir 4 formats au moins ; une surdose sévère pouvant nécessiter plus de deux doses. Dans des cas exceptionnels, un nombre plus grand peut être servi avec l'utilisation du code de **facturation MS**. Il est conseillé de noter au dossier la raison d'un service de haute quantité. Il n'y a pas de limite sur le nombre de services par jour.

Il est à noter qu'un service d'enseignement, avec le code de **facturation EN**, peut être facturé 1 seule fois par personne par année. En guise de rappel, si une personne est sans NAM, il faut appliquer le code de **facturation MK**.

Tableau 6 : Facturation de la naloxone à la RAMQ

		Utilisateur ¹	Aidant ²	Code	Quantité par service
Vaporisateur nasal	Narcan ^{MC}	02458187	99101434	O	1 à 4 formats de 2 vaporisateurs
	Trousse préassemblée dans laquelle sont ajoutés deux vaporisateurs ³	99101461		Y	1 à 4 trousse
Trousse injectable	Trousse préassemblée contenant deux formats de naloxone injectable ⁴	99101443	99101444	O	1 à 4 trousse
Service à la carte	Naloxone injectable	Omega : 02455935 SOS : 02453258	Omega : 99101411 SOS : 99101410	O	2 à 8 formats de 1ml
	Seringue avec aiguille rétractable jetable	99101335		F	2 à 8 seringues
	Ensemble de 4 tampons alcoolisés et de 2 gants	99101406		Y	1 à 4 formats
	Masque	99101446		Y	1 à 4 masques
	Enseignement	1 seule fois par personne par pharmacie par 365 jours		EN	Peut-être facturé sans service de naloxone

¹Personne utilisatrice d'opioïde : code de programme **8K**

²Tierce personne pouvant intervenir auprès d'une personne utilisatrice d'opioïdes : code de programme **8L**

³Cette trousse contient : un masque barrière à utilisation unique et des gants

⁴Cette trousse contient : deux formats de naloxone injectable, deux seringues avec aiguille rétractable, un masque barrière à utilisation unique, des gants et des tampons d'alcool

Code O : exécution d'une nouvelle ordonnance

Code Y : fourniture sans honoraires (masques, tampons alcoolisés et gants, trousse préassemblées)

Code MS : permettre le dépassement de la quantité maximale par service

Code MK : générer un NAM temporaire dans le cadre d'un programme de gratuité

9. Commander les éléments de la trousse

Voir ci-dessous pour les numéros de commande chez McKesson.

Tableau 7 : Numéros de commande pour la naloxone

Item	#McKesson
Trousse complète avec naloxone IM	#120173
Trousse sans naloxone	#127593
Naloxone IM 0.4mg/1mL (boîte de 10)	#87403
Narcan (naloxone IN) 4mg/vap (boîte de 2)	#119095
Masque barrière à utilisation unique	#763433
Seringues rétractables de 21G-22G-23G-25G	Selon disponibilité

10. Enseignement au patient

L'enseignement à chaque patient/intervenant devrait être fait en respectant l'ordre suivant. Il peut être intéressant de faire un rappel même avec les personnes déjà formées.

Reconnaître les signes d'une surdose

- Respiration ralentie ou arrêtée
- Personne ne réagit plus/pas à la stimulation (verbale ou douloureuse)
- Lèvres et extrémités bleutées

Appel au 911

- Naloxone renverse les effets de la surdose rapidement, soit en 2-4 minutes
- L'effet est court et temporaire, soit 30 à 90 minutes
- Des doses supplémentaires de naloxone et des soins continus à l'hôpital peuvent être nécessaires
- La *Loi du bon samaritain* offre une protection juridique pour la personne appelant le 911 si elle est en possession de drogue illégale, en l'absence d'autres délits.

Administration de la naloxone

- Administrer une 1^{ère} dose
- En absence de réveil, administrer des doses supplémentaires aux 3 minutes
- Procéder à la RCR entre chaque administration

Réanimation cardio-respiratoire (RCR)

- Expliquer la séquence de RCR (CAB) au patient selon son niveau d'aise
- Promouvoir uniquement les compressions pour les personnes non formées
- Importance de placer la personne en position latérale de sécurité

Importance de rester avec la personne en surdose

- Transmission de l'information disponible aux services de secours

Fiche de suivi

- Encourager l'intervenant ou l'utilisateur à remplir la fiche
- Pharmacien peut offrir de l'aide pour remplir la fiche et l'envoyer par télécopieur à la DRSP. Proposer la fiche lorsqu'une personne vient chercher une nouvelle trousse.

Entreposage

- Température pièce (15 à 25°C)
- Échanger en cas de gel ou d'exposition à chaleur intense
- Importance de regarder la date de péremption

11. Foire aux questions

Est-ce que la naloxone peut être utilisée même si elle n'a pas été conservée dans des conditions stables ?

Oui. La naloxone doit être conservée à la température de la pièce et ne doit pas être mis au réfrigérateur ou au congélateur. Par contre, si la naloxone potentiellement mal conservée est la seule disponible dans une situation d'urgence, elle devrait être utilisée. Par contre, nous suggérons que dès qu'un patient ou un intervenant a des doutes sur la conservation de la naloxone, il doit la ramener à la pharmacie pour l'échanger.

Pourquoi ne pas préparer les seringues de naloxone IM en avance ?

Une fois mise en seringue et retirée de la fiole/ampoule, la naloxone est seulement stable 24h.

Y a-t-il un danger à utiliser la naloxone si l'utilisateur n'est pas en surdose ?

Non. Si la personne n'était pas sous l'influence d'opioïde, aucune réaction systémique n'est attendue. Si la personne était sous l'influence d'opioïdes (sans être en surdose), elle pourrait se retrouver en symptôme de sevrage aigu des opiacés, qui se traduirait principalement par des nausées ou des vomissements et potentiellement de l'agressivité.

La naloxone peut-elle être efficace pour des surdoses d'autres drogues ?

Oui et non. La naloxone a des propriétés pharmacologiques seulement sur les récepteurs des opioïdes, donc elle est spécifique pour renverser l'action des agents de cette famille. Cependant, une grande quantité de drogues de rues non opioïdes peuvent être contaminées avec des opioïdes, et dans ces situations, la naloxone sera efficace. Si la naloxone a été administré à un utilisateur en surdose de cocaïne par exemple, la naloxone sera inoffensive et inefficace.

Est-ce qu'il y a un moyen de diffuser au public que je suis une pharmacie qui distribue de la naloxone ?

Oui. Le **Portail santé mieux être** du MSSS, héberge un répertoire qui diffuse toutes les ressources distribuant la naloxone, tel que les pharmacies et les organismes communautaires. Il est hébergé sur le site web du ministère de la Santé et des Services sociaux:
<http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/naloxone/>. La présence de la pharmacie au registre peut diriger des patients vers elle pour le service.

NB : L'inscription n'est pas obligatoire, mais recommandée. Pour s'inscrire sur le registre, il faut cependant s'engager à toujours avoir de la naloxone disponible.

Compléter le coupon-réponse en annexe et le faire parvenir par courriel à naloxone@msss.gouv.qc.ca ou par télécopieur au (514) 597-0713.

Votre pharmacie sera alors inscrite dans le RSS (Répertoire des ressources en santé et services sociaux) du MSSS et dans la carte web de l'INSPQ.

Un utilisateur d'opioïdes souhaite se procurer de la naloxone mais ne veut pas divulguer ses informations personnelles. Est-ce possible de lui servir une trousse ?

Oui. À ce moment, nous proposons l'utilisation d'un pseudonyme pour ladite personne. Un prénom et nom fictif peuvent être créés chez cette personne et complété avec sa date de naissance. Le code de **facturation MK** doit être utilisé par la suite afin de générer un NAM temporaire. Pour assurer une certaine continuité, nous proposons d'informer la personne de conserver ce pseudonyme s'il désire se réapprovisionner la naloxone.

Est-ce qu'il y a une loi qui protège un intervenant avec possession de drogues mais qui rend secours à un utilisateur en surdose d'opioïdes ?

Oui. La *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose* s'applique à quiconque demande de l'aide d'urgence dans le cas d'un surdosage, y compris la personne en situation de surdosage. Cette loi offre une protection juridique contre certaines infractions détaillées ici : https://laws.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2017_4/index.html.

12. Autres ressources

- Instructions de facturation pour le remboursement du médicament naloxone et de certaines fournitures
<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2017/info256-7.pdf>
- Secourir une personne en possible surdose d'opioïdes
<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/alcool-drogues-jeu/secourir-une-personne-en-possible-surdose-d-opioides/>
- Protocole de l'INESSS pour l'administration de la naloxone
<https://www.inesss.qc.ca/thematiques/medicaments/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/naloxone.html>
- Portail santé mieux avec répertoire des pharmacies distributrices de naloxone
<http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/naloxone/>

Pour toutes autres questions, communiquez avec : 06_crsp@ssss.gouv.qc.ca.

13. Références

1. Charron, M. NALOXONE COMMUNAUTAIRE : 5 étapes pour sauver une vie : Guide à l'intention des intervenants communautaires visant l'offre d'une intervention brève aux personnes utilisatrices d'opioïdes. Guide produit par le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. 2016.
2. INESSS. Page web sur la naloxone et guide d'administration. [Consulté le 31 mai 2019]. <https://www.inesss.qc.ca/en/themes/medicaments/collective-prescriptions/protocoles-medicaux-nationaux-et-ordonnances-associees/naloxone.html>
3. OMS. Factsheet on opioid overdose. Page web. [Consulté le 25 mai 2019]. https://www.who.int/substance_abuse/information-sheet/en/.
4. AQPP. Page web sur la naloxone et facturation. [Consulté le 6 juin 2019]. <https://www.aqpp.qc.ca/renseignements-pratiques/naloxone>

Annexe 1: Coupon-réponse pour inscrire une pharmacie au répertoire national des endroits où obtenir de la naloxone

Coupon-réponse

J'accepte que la pharmacie mentionnée dans ce document soit identifiée dans le Répertoire des ressources en santé et services sociaux comme ayant la **naloxone** en disponibilité en tout temps et qu'elle apparaisse dans la cartographie qui sera intégrée à un site Internet de l'Institut national de la santé publique du Québec et éventuellement sur le Portail Santé mieux être du gouvernement du Québec.

Je refuse que la pharmacie mentionnée dans ce document soit identifiée dans le Répertoire des ressources en santé et services sociaux comme ayant la **naloxone** en disponibilité en tout temps ainsi que dans la cartographie qui sera intégrée à un site Internet de l'Institut national de la santé publique du Québec et éventuellement dans le Portail Santé mieux être du gouvernement du Québec.

Je désire que la pharmacie mentionnée dans ce document n'apparaisse plus dans le Répertoire des ressources en santé et services sociaux comme ayant la **naloxone** en disponibilité en tout temps.

Nom de la pharmacie (Institution)		Adresse
Répondant		Ville
Code postal		
()		
Téléphone	Poste	Courriel

Heure d'ouverture de la pharmacie

24 heures/24	:	oui <input type="checkbox"/>	non (Remplir l'horaire par jour) <input type="checkbox"/>
Lundi	:		
Mardi	:		
Mercredi	:		
Jeudi	:		
Vendredi	:		
Samedi	:		
Dimanche	:		

Merci de compléter le coupon-réponse

Et le faire parvenir par courriel à naloxone@msss.gouv.qc.ca ou par télécopieur au (514) 597-0713

Annexe 2 : Fiche d'instruction pour la naloxone intramusculaire – INESSS


Administration de la naloxone par injection

POSSIBLE SURDOSE D'OPIOÏDES : QUOI FAIRE

La personne a pu consommer des drogues ou des médicaments et elle présente les signes suivants :

**RECONNAITRE
UNE POSSIBLE SURDOSE**



Absence de réaction au bruit ou à la douleur



Respiration difficile, ronflante ou absente

La personne semble inconsciente

1

TENTEZ DE LA FAIRE RÉAGIR PAR LE BRUIT OU LA DOULEUR



CRIEZ son nom
PARLEZ-LUI fort

FROTTEZ le centre de sa poitrine (sternum) avec force

Elle ne réagit pas

2

APPELEZ OU FAITES APPELER

911

SI VOUS ÊTES SEUL(E) ET SANS TÉLÉPHONE :

- Injectez une dose de naloxone
- Faites des compressions thoraciques pendant 2 min.
- Placez la personne sur le côté
- Allez appeler le 911 et suivez leurs instructions



Elle ne réagit pas

3

INJECTEZ UNE DOSE DE NALOXONE

A Retirez le capuchon

ou

Cassez l'ampoule



B Aspirez la naloxone



C Injectez la naloxone dans le muscle de la cuisse ou de l'épaule (à 90°)



Elle ne réagit pas

4

FAITES SANS TARDER DES COMPRESSIIONS THORACIQUES



FAITES 2 compressions par seconde de 5 cm de profondeur

ou

COMMENCEZ la RCR si formé(e), en utilisant le masque barrière

Elle ne réagit pas 3 min. après l'injection

5

INJECTEZ UNE AUTRE DOSE DE NALOXONE

↻

RÉPÉTEZ LES ÉTAPES 4 ET 5 tant que la personne ne réagit pas

!

Vous n'avez plus de naloxone? Continuez les compressions thoraciques ou la RCR jusqu'à l'arrivée des secours

SI LA PERSONNE SE RÉVEILLE...

Placez-la sur le côté : expliquez-lui ce qui vient de se passer et parlez-lui de l'importance d'être vue par un professionnel de la santé. Après une surdose, les risques d'en refaire une autre sont élevés car la naloxone agit seulement sur une courte période de temps. Dites-lui qu'elle ne devrait pas consommer d'opioïdes dans les heures qui suivent pour éviter une autre surdose. Demeurez avec elle en attendant les secours. La loi sur les bons samaritains apporte une protection pour les témoins ou victimes de surdose.

!

- Conserver la naloxone à une température modérée et la protéger de la lumière
- Vérifier la date d'expiration
- Ne pas remplir les seringues à l'avance
- Injecter la naloxone à travers des vêtements légers est possible
- Disposer des seringues et des aiguilles usagées de façon sécuritaire

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Québec



Mars 2018

16

Annexe 3: Fiche d'instruction pour la naloxone intranasale – INESS


Administration de la naloxone par voie nasale

POSSIBLE SURDOSE D'OPIOÏDES : QUOI FAIRE

La personne a pu consommer des drogues ou des médicaments et elle présente les signes suivants :

**RECONNAITRE
UNE POSSIBLE SURDOSE**



Absence de réaction au bruit ou à la douleur



Respiration difficile, ronflante ou absente

La personne semble inconsciente

1



CRIEZ son nom
PARLEZ-LUI fort

FROTTEZ le centre de sa poitrine (sternum) avec force

1 **TENTEZ DE LA FAIRE RÉAGIR PAR LE BRUIT OU LA DOULEUR**

Elle ne réagit pas

2

APPELEZ
OU FAITES APPELER

911



2 **SI VOUS ÊTES SEUL(E) ET SANS TÉLÉPHONE :**

- Administrez une dose de naloxone
- Faites des compressions thoraciques pendant 2 min.
- Placez la personne sur le côté
- Allez appeler le 911 et suivez leurs instructions

Elle ne réagit pas

3

ADMINISTREZ
UNE DOSE
DE NALOXONE

A Placez la personne sur le dos. Inclinez sa tête vers l'arrière en supportant son cou.



B Retirez le vaporisateur de l'emballage : ne le testez pas!

TENEZ-LE de cette façon



C Insérez le bout dans une narine. Appuyez fermement avec votre pouce.



Elle ne réagit pas

4

FAITES SANS TARDER
DES COMPRESSIONS
THORACIQUES



FAITES 2 compressions par seconde de 5 cm de profondeur

OU

COMMENCEZ la RCR si formé(e), en utilisant le masque barrière

Elle ne réagit pas 3 min. après l'administration

5

ADMINISTREZ
UNE AUTRE DOSE
DE NALOXONE DANS
L'AUTRE NARINE

RÉPÉTEZ LES ÉTAPES 4 ET 5 tant que la personne ne réagit pas

!

Vous n'avez plus de naloxone? Continuez les compressions thoraciques ou la RCR jusqu'à l'arrivée des secours

SI LA PERSONNE SE RÉVEILLE...

Placez-la sur le côté : expliquez-lui ce qui vient de se passer et parlez-lui de l'importance d'être vue par un professionnel de la santé. Après une surdose, les risques d'en refaire une autre sont élevés car la naloxone agit seulement sur une courte période de temps. Dites-lui qu'elle ne devrait pas consommer d'opioïdes dans les heures qui suivent pour éviter une autre surdose. Demeurez avec elle en attendant les secours. La loi sur les bons samaritains apporte une protection pour les témoins ou victimes de surdose.

!

- Conserver la naloxone à une température modérée et la protéger de la lumière
- Vérifier la date d'expiration
- Laisser le vaporisateur dans sa boîte jusqu'à son utilisation

Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux

Québec



Mars 2018

Annexe 4: Fiche de suivi post-utilisation de la naloxone – DRSP

Formulaire de suivi pour l'utilisation de la naloxone

<p>Quand la naloxone a-t-elle été utilisée : _____ (année/mois/jour)</p> <p>Qui a donné la naloxone à qui ?</p> <p><input type="checkbox"/> Je l'ai donnée à quelqu'un <input type="checkbox"/> Je me suis donné la naloxone à moi-même</p> <p><input type="checkbox"/> Quelqu'un me l'a donnée <input type="checkbox"/> Elle a été donnée par une autre personne que moi à une 3^e personne</p> <p>Âge et sexe de la personne à qui elle a été donnée : Âge : environ _____ ans Sexe : _____</p>	
Description de la surdose	<p>Où la surdose est-elle arrivée ?</p> <p><input type="checkbox"/> lieu public intérieur (toilette, métro, ...)</p> <p><input type="checkbox"/> lieu public extérieur (parc, ruelle, stationnement, ...)</p> <p><input type="checkbox"/> squat</p> <p><input type="checkbox"/> maison, appartement, hôtel</p> <p><input type="checkbox"/> autre : _____</p> <p>C'était dans quelle ville ? (si Montréal, préciser le quartier)</p> <p>_____</p> <p>Quels signes vous ont fait penser que c'était une surdose ? (cocher tout ce qui s'applique)</p> <p>La personne :</p> <p><input type="checkbox"/> était devenue bleue</p> <p><input type="checkbox"/> ne répondait pas quand on lui parlait</p> <p><input type="checkbox"/> ne réagissait pas à la douleur</p> <p><input type="checkbox"/> ne se réveillait pas</p> <p><input type="checkbox"/> ne respirait pas <input type="checkbox"/> autre : _____</p>
Administration de la naloxone	<p>Comment la naloxone a-t-elle été donnée ?</p> <p><input type="checkbox"/> Injection dans un muscle Où ? <input type="checkbox"/> Bras/épaule <input type="checkbox"/> Cuisse</p> <p><input type="checkbox"/> Intranasale <input type="checkbox"/> Fesse <input type="checkbox"/> Autre : _____</p> <p>Combien de doses ont été données ?</p> <p><input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 ou plus</p> <p>Après avoir reçu la naloxone :</p> <p>Est-ce que la personne a eu des symptômes de sevrage ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, symptômes légers <input type="checkbox"/> Oui, symptômes sévères</p> <p>Est-ce que la personne est devenue agressive ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
Autres interventions effectuées	<p>Est-ce que le 911 a été appelé ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, pourquoi ? _____</p> <p>Est-ce que la personne est partie en ambulance ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, elle a refusé <input type="checkbox"/> Je ne sais pas, je suis parti(e)</p> <p>Est-ce que les policiers sont venus ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas, je suis parti(e)</p> <p>Avez-vous fait des compressions thoraciques ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Avez-vous fait le bouche-à-bouche (des insufflations) ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
Résultat final de la surdose	<p>Comment était la personne finalement ?</p> <p><input type="checkbox"/> Elle s'est réveillée après mon injection de naloxone</p> <p><input type="checkbox"/> Elle s'est réveillée avec l'intervention des ambulanciers</p> <p><input type="checkbox"/> Les ambulanciers sont intervenus, mais je ne sais pas ce qui est arrivé après</p> <p><input type="checkbox"/> Elle est décédée</p> <p><input type="checkbox"/> Je ne sais pas, je suis parti(e)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>
Expérience avec la naloxone	<p>Où avez-vous reçu l'enseignement pour l'utilisation de la naloxone ?</p> <p><input type="checkbox"/> Médecin</p> <p><input type="checkbox"/> Pharmacien</p> <p><input type="checkbox"/> Organisme communautaire</p> <p><input type="checkbox"/> Pair</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p> <p>Est-ce que cet enseignement vous avait bien ou mal préparé à utiliser la naloxone ?</p> <p><input type="checkbox"/> Bien</p> <p><input type="checkbox"/> Mal, qu'est-ce qui manquait ? _____</p>
Commentaires	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>Transmettre le formulaire complété à la Direction de santé publique de Montréal par télécopieur au 514 528-2461 (télécopieur confidentiel) ou par courriel au : intoxicationdrogue@santepub-mtl.qc.ca</p>	